L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI, 25 AVRIL 1889.

PETITES ANNONCES.

A LOUER.

5 chambres No 118 Ste-Anne..... $15 00
1 do ... 189 Dauphine..... 12 00
1 do ... 228 Dauphine..... 10 00
1 do ... 209 Bourgogne..... 15 00
1 magasin et chambre 191 Royale..... 15 00
F. A. MANGIN, 73 Ste-Anne.
25 avril—6f

A VENDRE.

A VENDRE—Graine de coton (coton seed huile) délivrée en gare du chemin de fer. E. GOURRIBET, Magnolia, coin Joséphine.
1 avril—2mon.

ON demande à traiter les héritiers de Peregrino Arcadagno. Ecrire à Thad Mayo, Lac Charles, Lac. 24 avril—3f

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Adam Graner et de Catherine Graner, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 24,864—Division E. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par William Graner, exécuteur testamentaire daté de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
24 avril—2f 28—mai 3

Succession de Mme Sophie Prager.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 26,757—Division A.—Attendu que Charles J. A. Prager a présenté une petition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Sophie Prager, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite petition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
24 avril—2f 28—3 mai

Succession de William E. Hunter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 26,773 — Division A.—Attendu que Alice Cooper veuve de William Hunter a présenté une petition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William E. Hunter, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
24 avril—2f 28—3 mai

Succession de F. W. Dille.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 15,154—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par John Nebor et John W. Spengler, exécuteurs testamentaires de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
19 avril—19 24 28.

Conway & Carter vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,318—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Frank M. Vincept, syndic des créanciers, dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
16avril—16 20 23

Succession de Antoine E. Michel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 26,719—Division C.—Attendu que Jean B. Vinet, administrateur public, a présenté une petition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Antoine E. Michel décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite petition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
19avril—19 21 28.

Succession de Julie A. Kirk.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,028—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par George H. Kirk, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
18 avril—18 23 27

Succession de William S. Hunter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,774—Division A.—Attendu que Alice Cooper veuve de William S. Hunter a présenté une petition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William S. Hunter, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
21 avril—21 28—3 mai

Succession de Mary Brandbe, femme de Hermann Bolle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 21,641—Division A.—Attendu que Charles Weiss a présenté une petition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mary Brandbe, femme de Hermann Bolle, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
19avril—19 21 28

Succession de Jules Lapène.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 26,716.—Divisions B, Attendu que John D. Vinet, administrateur public, a présenté une petition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jules Lapène, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
16 avril—16 20 25

Succession d'Oscar Drouet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,577—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Jacques Plaisent, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
18 avril—18 23 27

Succession de Charles L. Voltz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,747—Division E.—Attendu que Mme Sarah E. Page, veuve de Charles L. Voltz a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles L. Voltz, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
19 avril—19 24 28

Succession de Phil Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 26,704—Division C.—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire daté dans la succession de feu Phil Williams, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
16 avril—16 20 25

Succession de Mary Brandbe, femme de Hermann Bolle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 21,641—Division A.—Attendu que Charles Weiss a présenté une petition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mary Brandbe, femme de Hermann Bolle, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
19avril—19 21 28

Succession de Jules Lapène.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 26,716.—Divisions B, Attendu que John D. Vinet, administrateur public, a présenté une petition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jules Lapène, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
16 avril—16 20 25

Succession de Julie A. Kirk.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,028—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par George H. Kirk, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
18 avril—18 23 27

AVIS AUX CREANCIERS.

F. F. Fernandez de Trava vs les créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 25,986.—Division D.—Avis est par le présent donné aux personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Charles W. Brown, shérif civil et syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS, Greffier.
25 avril—3f—mai 3

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—Charles K. Burdiant vs. ses créanciers.—No 20,765.—Division "E".—Ordre de Cour.—Que la cession des propriétés du pétitionnaire Charles K. Burdiant, soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant Michel Délan, Esq., notaire, en cette ville, le LUNDI, 6 du jour de mai 1889, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic, et dans le but de considérer toutes autres matières qui pourraient leur être présentées ; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les propriétés du pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 22 avril 1889.
Signé, ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme :
JAS D. ZANKLIN, Député-Greffier.
25avril—3f ep 10j.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L. S. L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement en Juin et Décembre et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES.

Grand Tirage Mensuel,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 14 MAI 1889

GROS LOT: $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars chacun; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS :

1 Lot de...	$300,000, réduit à	$300,000
1 Lot de ..	100,000.....	100,000
1 Lot de ..	50,000.....	50,000
1 Lot de ..	25,000.....	25,000
1 Lot de..	20,000.....	20,000
5 Lots de..	5,000.....	25,000
25 Lots de..	1,000.....	25,000
100 Lots de..	500	50,000
200 Lots de..	300.....	60,000
500 Lots de..	200.....	100,000

PRIX D'APPROXIMATION :

100 Lots de..	$400, soit.....	$50,000
100 Lots de..	$300, ...	30,000
100 Lots de..	$200, ...	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit.....		$99,900
999 Lots de $100, ...		99,900
3,134 Lots se montant à.....		$1,054,800

☞ Pour les prix à payer par les Clubs, ou pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la *Signature lisible*. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plein

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express.

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Nous payons les frais sur l'argent
Envoyé à nous par l'Express sur des montants de $5 ou au-dessus.

Adresser vos lettres enregistrées à
la New Orleans National Bank,
New Orleans, La.

Rappelez-vous qu'un dollar est le Prix de la plus petite fraction d'un billet émis à chaque tirage. Tout billet sera, en outre nom à un prix moindre est contrefait ou sans valeur. RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Rédigez-vous donc les mandats-poste et les plans suivis.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de contenu et de l'installation d'un Restaurant.

Mme Veuve John Gauche vs. Aristide Cure.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,463—En vertu d'un writ de deri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI 11 mai 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Dauphine, Bienville, Conti et Bourbon, mesurant soixante dix pieds front pareille de face à la rue Conti, sur cent-vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le tout tel que figuré sur un plan fait par J. Pilié, en date du 20 juillet 1850, et numéroté 36 dudit plan.

Acquis par J. V. Guillotte défendeur, de Laurent Bouche, d'après un acte pardevant T. Buisson, notaire, le 21 décembre 1852.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 mars—avril 2, 9, 16, 23, 27.

ANNONCE JUDICIAIRE.

S. Locke Breaux vs. Patrick J. Ienbelle.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 26,534. En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 4 mai 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé au coin des rues Chimin du Bayou et Carondelet, dans l'Ilet borné par ces deux rues et les rues Remparts et Quartier, dans le deuxième district de cette ville, le dit lot ayant environ trente pieds de face à la dite rue Chemin du Bayou sur environ cent vingt pieds de profondeur et face à la rue St-Claude.

Acquise par le défendeur par achat de Jean Baptiste Guigeon d'après un acte pardevant G. Duplantier, notaire, le 2 mars 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
3 avril—3 10 17 24—1 4 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil de tout le contenu du "Planters House" au No 90 rue Baronne,

consistant d'un grand lot de meubles de valeur, meubles de chambres à coucher, meubles de salons, tables à rallonges, chaises et fauteuils, tables en marbre, lavabos, matelas, springs, miroirs, meubles de bureaux, draperies, couvertures, ustensiles de cuisine, vaisselle, coutellerie, etc, et mainte autres meubles et autre article ou etc, en usage et appartenant à une maison de premier ordre. Avec l'entière du bail non expiré du dit local, dans l'affaire de

Guillaume Mothe vs Planters Hotel Association,

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Nos 26,155.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI, 3 mai 1889 à 10 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux No 90 rue Baronne—

1er Tout le contenu du dit local connu comme le Planters House et consistant d'un grand assortiment de meubles de valeur, etc, conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

2e Le terme du bail non expiré du dit local No 90 rue Baronne, connu comme le Planters House, le dit bail étant à raison de $100 par mois, payable mensuellement, et expirant le 21 août 1889.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22 avril—22,26,30—mai 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de trois lots de terre de valeur, dits des rues Carondelet et St Andrew avec bâtisses, etc., connu par le No 475 rue Carondelet.

Alfred Grima versus H. W. Fairchild et ses héritiers et le légataire de Richard Simnoji.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 26,504.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 11 mai 1889, à midi de la propriété ci-après décrite à savoir :

Un lot de terre et améliorations situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No Un borné par les rues Levée, Chippewa, Toledano et l'avenue Louisiana, désigné par la lettre B sur une esquisse faite par W. m Thiel, voyer et annexée à un acte de vente passé pardevant P. E. Davis, ex-notaire dans cette paroisse, daté le 16 avril 1866 ; le dit lot mesure trente-cinq [35] pieds un [1] pouce et deux [2] lignes de face à la rue Levée, sur une profondeur, sur la ligne vers le lot A de quatre-vingts [80] pieds dix [10] pouces et cinq [5] lignes, courant deux [2] pieds et deux [2] lignes vers la rue Toledano et de là en ligne courant parallèlement, avec la première ligne, cinquante-neuf [59] pieds onze [11] pouces et six [6] lignes dans le fond, et une profondeur de cent vingt [120] pieds, six [6] pouces et six [6] lignes vers l'avenue Louisiana, et trente-six [36] pieds sur la ligne du fond.

Acquis de J. F. Lejb, d'après un acte parde vant P. E. Davis, N. P., le 9 avril 1866.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10avril—10 17 24—mai 1 8 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété formant l'encoignure des rues Chemin du Bayou et St-Claude.

James Scullen vs Joseph Guigou.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 26,525—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Common Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 4 mai 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé au coin des rues Chemin du Bayou et Carondelet, dans l'Ilet borné par ces deux rues et les rues Remparts et Quartier, dans le deuxième district de cette ville, le dit lot ayant environ trente pieds de face à la dite rue Chemin du Bayou sur environ cent vingt pieds de profondeur et face à la rue St-Claude.

Acquise par le défendeur par achat de Jean Baptiste Guigeon d'après un acte pardevant G. Duplantier, notaire, le 2 mars 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
3 avril—3 10 17 24—1 4 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil de tout le contenu du "Planters House" au No 90 rue Baronne,

consistant d'un grand lot de meubles de valeur, meubles de chambres à coucher, meubles de salons, tables à rallonges, chaises et fauteuils, tables en marbre, lavabos, matelas, springs, miroirs, meubles de bureaux, draperies, couvertures, ustensiles de cuisine, vaisselle, coutellerie, etc, et mainte autres meubles et autre article ou etc, en usage et appartenant à une maison de premier ordre. Avec l'entière du bail non expiré du dit local, dans l'affaire de

Guillaume Mothe vs Planters Hotel Association,

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Nos 26,155.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI, 3 mai 1889 à 10 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux No 90 rue Baronne—

1er Tout le contenu du dit local connu comme le Planters House et consistant d'un grand assortiment de meubles de valeur, etc, conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

2e Le terme du bail non expiré du dit local No 90 rue Baronne, connu comme le Planters House, le dit bail étant à raison de $100 par mois, payable mensuellement, et expirant le 21 août 1889.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22 avril—22,26,30—mai 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jacob Hoeffner, Anthony Bachr "transferee" vs Edward Renz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 22,661.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 11 mai 1889, à midi de la propriété ci-après décrite à savoir :

Un lot de terre et améliorations situé dans la Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No Un, borné par les rues Levée, Chippewa, Toledano et l'avenue Louisiana, désigné par la lettre B sur une esquisse faite par W m Thiel, voyer et annexée à un acte de vente passé pardevant P. E. Davis, ex-notaire dans cette paroisse, daté le 16 avril 1866 ; le dit lot mesure trente-cinq [35] pieds un [1] pouce et deux [2] lignes de face à la rue Levée, sur une profondeur, sur la ligne vers le lot A de quatre-vingts [80] pieds dix [10] pouces et cinq [5] lignes, courant deux [2] pieds et deux [2] lignes vers la rue Toledano et de là en ligne courant parallèlement, avec la première ligne, cinquante-neuf [59] pieds onze [11] pouces et six [6] lignes dans le fond, et une profondeur de cent vingt [128] pieds, six [6] pouces et six [6] lignes vers l'avenue Louisiana, et trente-six [36] pieds sur la ligne du fond.

Acquis de J. F. Lejb, d'après un acte parde vant P. E. Davis, N. P., le 9 avril 1866.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10avril—10 17 24—mai 1 8 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété formant l'encoignure des rues Chemin du Bayou et St-Claude.

James Scullen vs Joseph Guigou.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 26,525—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 4 mai 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé au coin des rues Chemin du Bayou et Carondelet, dans l'Ilet borné par ces deux rues et les rues Remparts et Quartier, dans le deuxième district de cette ville, le dit lot ayant environ trente pieds de face à la dite rue Chemin du Bayou sur environ cent vingt pieds de profondeur et face à la rue St-Claude.

Acquise par le défendeur par achat de Jean Baptiste Guigeon d'après un acte pardevant G. Duplantier, notaire, le 2 mars 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
3 avril—3 10 17 24—1 4 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil de tout le contenu du "Planters House" au No 90 rue Baronne,

consistant d'un grand lot de meubles de valeur, meubles de chambres à coucher, meubles de salons, tables à rallonges, chaises et fauteuils, tables en marbre, lavabos, matelas, springs, miroirs, meubles de bureaux, draperies, couvertures, ustensiles de cuisine, vaisselle, coutellerie, etc, et mainte autres meubles et autre article ou etc, en usage et appartenant à une maison de premier ordre. Avec l'entière du bail non expiré du dit local, dans l'affaire de

Guillaume Mothe vs Planters Hotel Association,

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Nos 26,155.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI, 3 mai 1889 à 10 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les Lieux No 90 rue Baronne—

1er Tout le contenu du dit local connu comme le Planters House et consistant d'un grand assortiment de meubles de valeur, etc, conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

2e Le terme du bail non expiré du dit local No 90 rue Baronne, connu comme le Planters House, le dit bail étant à raison de $100 par mois, payable mensuellement, et expirant le 21 août 1889.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22 avril—22,26,30—mai 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de trois lots de terre de valeur, dits des rues Carondelet et St Andrew avec bâtisses, etc., connu par le No 475 rue Carondelet.

Alfred Grima versus H. W. Fairchild et ses héritiers et le légataire de Richard Simnoji.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 26,504.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 11 mai 1889, à midi de la propriété ci-après décrite à savoir :

Un lot de terre et améliorations situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No Un, borné par les rues Levée, Chippewa, Toledano et l'avenue Louisiana, désigné par la lettre B sur une esquisse faite par W m Thiel, voyer et annexée à un acte de vente passé pardevant P. E. Davis, ex-notaire dans cette paroisse, daté le 16 avril 1866 ; le dit lot mesure trente-cinq [35] pieds un [1] pouce et deux [2] lignes de face à la rue Levée, sur une profondeur, sur la ligne vers le lot A de quatre-vingts [80] pieds dix [10] pouces et cinq [5] lignes, courant deux [2] pieds et deux [2] lignes vers la rue Toledano et de là en ligne courant parallèlement, avec la première ligne, cinquante-neuf [59] pieds onze [11] pouces et six [6] lignes dans le fond, et une profondeur de cent vingt [128] pieds, six [6] pouces et six [6] lignes vers l'avenue Louisiana, et trente-six [36] pieds sur la ligne du fond.

Acquis de J. F. Lejb, d'après un acte parde vant P. E. Davis, N. P., le 9 avril 1866.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10avril—10 17 24—mai 1 8 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété formant l'encoignure des rues Chemin du Bayou et St-Claude.

James Scullen vs Joseph Guigou.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 26,525—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 4 mai 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé au coin des rues Chemin du Bayou et Carondelet, dans l'Ilet borné par ces deux rues et les rues Remparts et Quartier, dans le deuxième district de cette ville, le dit lot ayant environ trente pieds de face à la dite rue Chemin du Bayou sur environ cent vingt pieds de profondeur et face à la rue St-Claude.

Acquise par le défendeur par achat de Jean Baptiste Guigeon d'après un acte pardevant G. Duplantier, notaire, le 2 mars 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
3 avril—3 10 17 24—1 4 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil de tout le contenu du "Planters House" au No 90 rue Baronne,

consistant d'un grand lot de meubles de valeur, meubles de chambres à coucher, meubles de salons, tables à rallonges, chaises et fauteuils, tables en marbre, lavabos, matelas, springs, miroirs, meubles de bureaux, draperies, couvertures, ustensiles de cuisine, vaisselle, coutellerie, etc, et mainte autres meubles et autre article ou etc, en usage et appartenant à une maison de premier ordre. Avec l'entière du bail non expiré du dit local, dans l'affaire de

Guillaume Mothe vs Planters Hotel Association,

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Nos 26,155.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI, 3 mai 1889 à 10 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les Lieux No 90 rue Baronne—

1er Tout le contenu du dit local connu comme le Planters House et consistant d'un grand assortiment de meubles de valeur, etc, conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

2e Le terme du bail non expiré du dit local No 90 rue Baronne, connu comme le Planters House, le dit bail étant à raison de $100 par mois, payable mensuellement, et expirant le 21 août 1889.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22 avril—22,26,30—mai 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de trois lots de terre de valeur, dits des rues Carondelet et St Andrew avec bâtisses, etc., connu par le No 475 rue Carondelet.

Alfred Grima versus H. W. Fairchild et ses héritiers et le légataire de Richard Simnoji.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 26,504.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 11 mai 1889, à midi de la propriété ci-après décrite à savoir :

Un lot de terre et améliorations situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No Un, borné par les rues Levée, Chippewa, Toledano et l'avenue Louisiana, désigné par la lettre B sur une esquisse faite par W m Thiel, voyer et annexée à un acte de vente passé pardevant P. E. Davis, ex-notaire dans cette paroisse, daté le 16 avril 1866 ; le dit lot mesure trente-cinq [35] pieds un [1] pouce et deux [2] lignes de face à la rue Levée, sur une profondeur, sur la ligne vers le lot A de quatre-vingts [80] pieds dix [10] pouces et cinq [5] lignes, courant deux [2] pieds et deux [2] lignes vers la rue Toledano et de là en ligne courant parallèlement, avec la première ligne, cinquante-neuf [59] pieds onze [11] pouces et six [6] lignes dans le fond, et une profonde